



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





Vol. Fr. III A. 409





JEAN DE SCHELÁNDRE

Tiré à 420 Exemplaires numérotés :

60 sur papier vélin ;

60 sur papier vergé.

N° 1021.

A. S. W.

NOTICE

SUR

JEAN DE SCHELANDRE

POÈTE VERDUNOIS

(1585 - 1635)

Par CHARLES ASSELINEAU

2^e ÉDITION

Suivie de *Poésies* réimprimées pour la première fois
d'après l'édition unique de 1608.



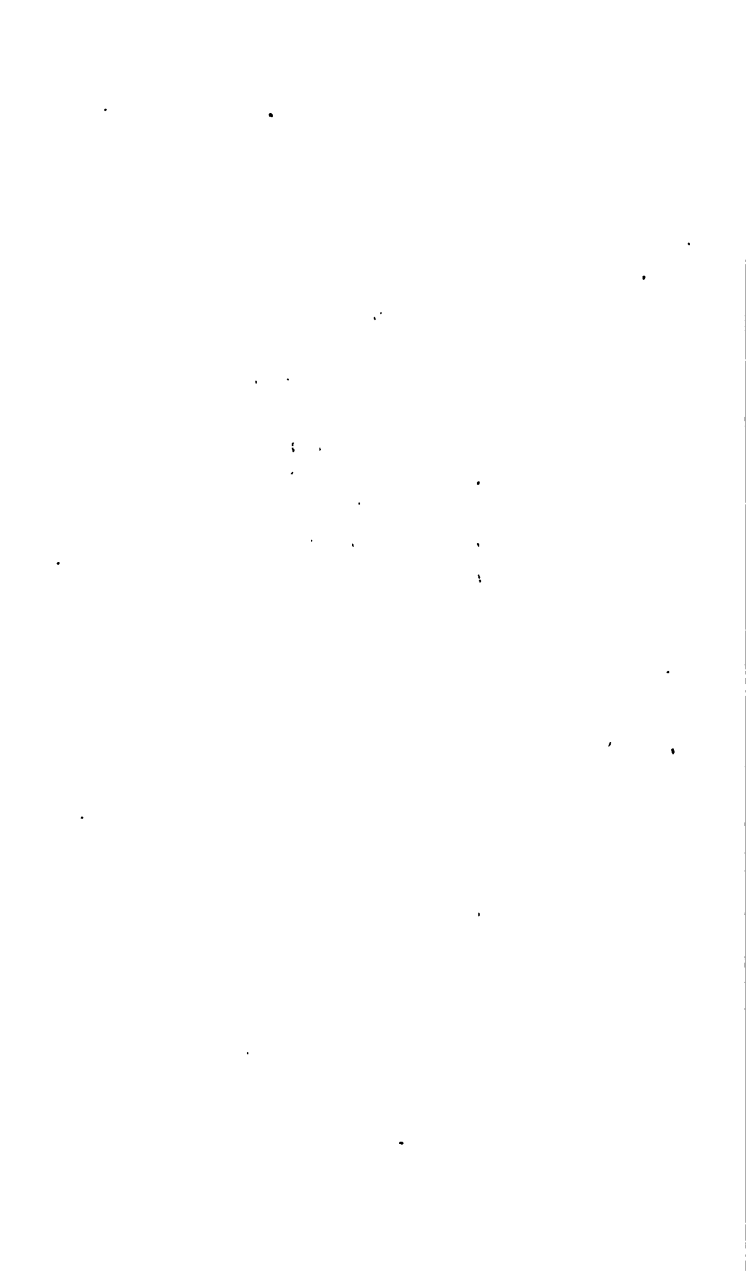
ALENÇON.

—
1856.



En réimprimant cette Notice, publiée pour la première fois en 1854 (1), notre pensée avait été d'y joindre la tragédie de TYR et SIDON, œuvre principale et si originale de Schelandre. Cette tragédie ayant récemment paru dans le tome VIII de l'ancien Théâtre Français de la bibliothèque Elzevirienne, nous nous bornons à donner au lecteur les GAYETEZ, petit choix de Poésies fort remarquables, et qui présentent sous une face nouvelle l'habileté merveilleuse et l'originalité d'esprit du poète.

(1) Voir l'*Athenæum* du 15 mai.



Un jour, en feuilletant le dossier des papiers de Colletet, à la bibliothèque du Louvre, je rencontrai parmi les notes des rédacteurs de l'édition projetée de 1730, le sonnet suivant inscrit sous l'étiquette de Schelandre :

J'estime Bartas et Ronsard :
Toute censure m'est suspecte,
Quelque raison que l'on m'objecte,
De celui qui fait bande à part.
C'est fort bien d'enrichir son art,
Pourvu que trop on ne l'affecte ;
Mais d'en dresser nouvelle secte,
Notre siècle est venu trop tard.
O censeurs des mots et des rimes,
Souvent vos ponces et vos limes
Oient le beau pour le poly.
En soldat j'en parle et j'en use ;
Le bon ressort, non le poly,
Fait le bon venot d'arquebuse.

Ce sonnet me parut tellement beau que je le relus quatre ou cinq fois de suite ; c'était plus qu'il n'en fallait pour le savoir par

cœur, tant la pensée en est claire et l'expression accentuée.

D'admirer l'œuvre à désirer connaître l'auteur la pente est logique et la transition instantanée ; je recourus donc aussitôt aux biographies manuscrites. J'y appris que Jean de Schelandre, seigneur de Saumazènes, était né vers 1585 dans le Verdunois, de parents calvinistes : sa famille, alliée à plusieurs maisons illustres, entre autres à celle de La Marck, avait fourni à la noblesse militaire plus d'un vaillant capitaine. Son père est particulièrement cité pour avoir soutenu en 1588 le siège de Jamets (1).

Le père, homme de guerre et à ce qu'il paraît fort peu adonné aux lettres, fit néanmoins élever son fils libéralement.

(1) Le siège de Jamets est un fait important dans les guerres de religion au xvi^e siècle. Voyez à ce sujet d'Aubigné, *Histoire universelle*. Il y est dit (p. 59 de la III^e partie) : « Schelandre, gouverneur de Jamets, favorisé de quelques forces du roi, osa attaquer Verdun, etc. » C'est après le siège de Contras, en 1587.

Après avoir fait à l'université de Paris des études brillantes, selon la biographie, le jeune Schelandre fut envoyé en Hollande pour y faire ses premières armes. Entré simple soldat dans l'armée de Turenne, il passa successivement aux grades de lieutenant et de capitaine. Depuis lors, toujours au témoignage du biographe, il ne se passa guère de campagne sans qu'il rendît au roi, tantôt comme capitaine, tantôt comme volontaire, le service d'un gentilhomme de sa condition. Voilà suffisamment de quoi rallier Schelandre à cette race de soldats-poètes qui se retrouve à toutes les époques de notre histoire, qui s'appellent au xvii^e siècle d'Aubigné, ou Scudéry, ou Racan, au xviii^e Boufflers et Bertin, et que représentent dans le nôtre M. Alfred de Vigny, M. Viennet et quelques autres. La poésie, au surplus, ne faisait pas seule l'occupation de ses heures de repos ; l'histoire et les mathématiques les remplissaient également, et ce détail cité par Colletet vient en confirmation de ce qu'il avance

plus haut de la solidité des études de son contemporain.

En étudiant Schelandre comme poète, nous rentrons de plain-pied dans le débat si souvent invoqué, si mal connu selon nous, des Ronsardistes et des Malherbistes. Quoique né sur le seuil du xvii^e siècle, Schelandre n'aimait pas Malherbe, et Colletet nous apprend que c'est lui qu'il entend par *celui qui fait bande à part* : « Ses vers n'ont pas véritablement toute la (1) délicatesse de son siècle, mais ils ont en récompense toute la force du siècle précédent. Comme il n'aimoit que les choses mâles et vigoureuses, ses pensées l'étoient aussi. Et en cela, disoit-il, il imitoit Ronsard et du Bartas, qui après les plus excellents poètes grecs et latins étoient ses auteurs favoriz. » La poésie de Malherbe lui semblait « trop

(1) La biographie de Colletet étant l'unique source où j'ai pu puiser des renseignements touchant la vie de Schelandre, je prévient, une fois pour toutes, que les citations guillemetées appartiennent au manuscrit du Louvre.

molle et efféminée, et son goût trop bizarre et trop dépravé dans le jugement qu'il faisoit des poètes anciens et modernes. » Ailleurs, au sujet du pseudonyme anagrammatisé dont Schelandre signa ses premières œuvres, Colletet ajoute : « C'est qu'il appréhendoit le jugement sinistre des petits poètes de son siècle qui n'estimoient rien, s'il n'étoit tout à fait dans la pointe ou dans la délicatesse. » On le voit, nous sommes ici au fort de la dispute. Les griefs des fanatiques de Ronsard y sont d'ailleurs parfaitement précisés. Ceux qui prétendent aujourd'hui que l'influence de Malherbe eut ce résultat fâcheux d'éteindre le génie poétique en France, me paraissent ne rien comprendre ni à la mission de ce poète, ni en général à la question littéraire soulevée par lui. Certes Ronsard, d'Aubigné, du Bartas, Théophile, Saint-Amand, étaient de plus grands poètes que Malherbe, Rucan, Segrais et Voiture : d'où vient cependant qu'ils ont perdu toute popularité ? C'est qu'ils ont eu le malheur de naître à la veille

d'une révolution dans le langage. Ce seul fait suffit à caractériser la fonction de Malherbe et à justifier le célèbre hémistiche de Boileau. Renouvelée, enrichie, assouplie tant par les disputes religieuses de la réforme, que par l'exercice que lui avait fourni la comparaison des littératures antiques et de la poésie italienne, la langue française tendait naturellement à s'assimiler ses conquêtes et à se généraliser. Le rôle de Malherbe fut, si je puis m'exprimer ainsi, de dépédantiser la langue poétique. C'est par là que, tout mauvais poète qu'il nous paraisse aujourd'hui, il a conservé jusqu'à nos jours sa place et son autorité. Lorsque Malherbe lisait dans Ronsard :

O cuisso-né, archète, hymérien, etc., etc. :

lorsqu'il voyait les *ombres myrtheux*, les *chaines sommeillères*, etc., il ne pouvait se contenir : de même les élèves de Ronsard s'insurgeaient contre les longues périphrases de Malherbe, par exemple, le *cœur affligé par le canal des yeux vidant son*

amertume, dans l'ode à Duperrier. Ce qu'ils regrettaient, c'était ces formes, ces tournures importées, pour la plupart, du latin et du grec, inversions, ellipses, élisions, contractions qui donnaient, il est vrai, beaucoup de force à l'expression, mais souvent aux dépens de la clarté. Ainsi, répétons-le, la révolution dont Malherbe fut le promoteur fut plutôt une révolution du langage qu'une révolution poétique, et peut-être le doit-on trouver plus grand prosateur dans ses lettres que poète dans ses odes.

Les ouvrages de Schelandre sont : 1° *TYR ET SIDON ou les Funestes amours de Belcar et Méliane* par Daniel d'Anchères (1), gentilhomme Verdunois ; Paris, Jean Micard, 1608, in-42 ; c'est la même tragédie qu'il publia en 1628 sans nom d'auteur et dont je reparlerai plus loin. — Cette première édition est suivie des *Mélanges poétiques* ; 2° *La Stuartide*, poëme ; Paris, 1611 ;

(1) Anagramme du nom de Jean de Schelandre. Il prit aussi quelquefois celui de Lescandre.

3° Enfin, *Les Sept excellents tableaux de la Pénitence de Saint Pierre*, publiés à Sedan, en 1636, l'année qui suivit celle de sa mort.

Les *Mélanges* sont divisés en trois parties contenant : la première de petits poèmes sur des sujets héroïques, tels que le *Procès de l'Espagne contre la Hollande*, plaidé dès l'an 1600, après la bataille de Nieuport; une ode pindarique sur le voyage fait par l'armée des Etats au pays de Liege l'an 1602; Item sur la prise de Grave, etc. La seconde partie est remplie par des vers amoureux, odes, stances, chansons, sonnets. Colletet en cite un composé pour une belle fille que Schelandre avait aimée à Marseille. Cette belle Provençale était appelée Anne de Montant, nom que Schelandre anagrammatise ainsi : *dontant une aine*. Mais le poète amoureux ne s'est pas contenté de ce tour de force; voulant en l'honneur de sa maîtresse montrer le dernier effort de la gymnastique poétique, il a composé sur le sens présenté par cet anagramme un sonnet *acrostiche*, *mésos-*

tiche, lozange, et croix Saint-André, « ce qui, observe le biographe, est une gêne horrible, et que je nommerois volontiers un exercice monacal et indigne de la liberté d'un gentilhomme françois. » (1) L'auteur,

(1) Voici cette pièce curieuse :

SONNET EN ACROSTICHE,

Mesostiche, creix de S.^t André et Lozenge,

Conté par syllabes.

ANNE DE MONTAVT
DONTANT VNE AME.

A Dingé à ma Cypris D'Amour la mer' et d'Ame
Non pOint la pomme d'Or Ou vN pareil honNeur
Ne rien d'iN a Ni mé Ni preseNt de seNteur
En vn au Tel si beau, Tout don vil Est infame.
Donn' à br A us passant Autre Don tout De flame
Et rien de trop commuN Ni dE l'ex te ri Eur,
MeTs y pour l'adorer TeMps travail cœur et aMe
Ou sVr tout n'y a pOit Vn plVs cher que le cOeur :
Nul vien N'à semblaNt faux Nostre baNd' est saNs art,
Tel sous vn fEût discours Et re cou uErT de fard
A bord' A ces beAutéS, A ceux LA l'en Adiouste,
Vous qVi feignez l'aMour MesVrez vous au Mien,
Tout hypocris' est traistr' ET perira sans dou tE,

Destournez tout amaNT qui ne veut aymer bien
A Ne feindre d'aymer mon cOeur montre la rotte.

à ce qu'il parait, n'était pas de cet avis, car il a ajouté à la suite de son sonnet un quatrain apologétique :

*Il est rude et contraint, si en fay-je grand cas ;
Venez, doctes ouvriers, (l'ignorant n'y voit goutte) :
C'est un saut de deffy, tous ne le feront pas ;
Je ne sçay ce qu'il vaut, je sçay ce qu'il me couste.*

La troisième partie des *Mélanges*, que nous réimprimons, est intitulée *Gayetex*, et contient des pièces burlesques et satyriques. Schelandre avait composé, à ce qu'il parait, un grand nombre de ces pièces si fort à la mode de son temps, et il se proposait même, dit Colletet, d'en donner un recueil séparé sous ce titre : *Plaisanterie à part*.

Ce côté burlesque, et même quelque peu bachique, qui l'apparente à Saint-Amand, à Berthelot, à Motin et à tous les goinfres de l'époque, est assez remarquable chez un calviniste. Il est constant, toutefois, que Schelandre fit partie de la confrérie des

chevaliers de la *Table carrée* (1) que G. Colletet avait établie au cabaret fameux de la *Croix de Fer*, situé vis-à-vis Saint-Leu, et c'est par allusion à sa personne que le joyeux académicien s'exprime ainsi dans son sonnet intitulé : *La Croix de Fer* :

*De quinze ou seize au moins que nous sommes ici,
Papistes, huguenots, de différent mérite,
L'un fait le libertin, l'autre fait l'hypocrite,
L'un plaide pour Sedan et l'autre pour Nancy.*

Il ne paraît pas que Schelandre en ait été moins ferme et moins attaché à sa foi. Colletet raconte à ce sujet que l'épousé de Schelandre, femme d'une haute naissance, ayant fait abjuration publique entre les

(1) *Si ces vrais chevaliers qui couroient par le monde
Ont été renommés pour une table ronde,
Nous qui suivons l'amour et vénérons ses loix,
Faisons tous aujourd'hui de si brillants exploits,
Qu'on appelle en tous lieux notre troupe honorée
Les braves chevaliers de la Table carrée, etc., etc.*

Voyez *Poésies diverses* de G. COLLETET : *Discours du poète yvrogne à ses amis.*

main du P. Athanase, le poète dans le premier mouvement de colère que lui causa ce changement, prit violemment à partie ses amis les plus intimes, et Colletet lui-même, qu'il accusait d'avoir sollicité et favorisé la conversion de sa femme : « Je sus si bien, néanmoins, apaiser son esprit irrité par mille raisons de conscience et par ces paroles de saint Paul : *vellem omnes essent sicut ego*, que tant s'en faut qu'il m'en voulut du mal depuis, qu'il m'en estima davantage, et il me dit en pleurant que c'étoit la seule considération du trouble de sa famille qui l'avoit fait parler et se plaindre. »

La *Stuartide*, composée en l'honneur de la maison de Stuart, avait été dédiée par l'auteur à Jacques I^{er}, roi d'Angleterre. L'édition imprimée n'en contenait que les deux premiers chants, écrits en vers décasyllabiques, à l'imitation de la *Franciade* de Ronsard, et précédés d'un long argument en prose « avec la véritable généalogie de la très-noble et très-illustre maison de Stuart, d'après les plus fidèles historiens d'Angle-

terre , d'Écosse, d'Espagne et de France. » Colletet nous apprend que l'auteur en avait composé deux autres, mais que converti par ses conseils à la manière de Malherbe, il les avait écrits en vers alexandrins réguliers. Ce poème, dont je ne veux rien citer, se soutient d'un bout à l'autre sur ce ton héroïquement guindé qui fatigue également l'oreille et l'esprit, et ne se peut débiter décemment qu'en ouvrant la bouche en forme de pavillon de trompette. Le début accumule en faveur du roi Jacques toutes les formules de gratulation à la mode à cette époque : *Amour du ciel, Apollon de la terre, Miroir des grands, Salomon de son âge*, etc., etc. Il s'y trouve néanmoins de gracieuses inventions et des images bien réussies, telles que celle-ci, où l'auteur représente la marche du char de Neptune sur les vagues :

Le coche roule et n'avance qu'un peu ;

L'eau frit et rit en froyant le moyeu. —

Tout dort autour. — Le grand dôme céleste .

Borne la mer que nul vent ne moleste,

*D'un corole égal, — comme un gobeau d'argent
Borde le vin sur les soucis nageant.*

La Pénitence de Saint Pierre est le seul de ses ouvrages où Schelandre ait manifesté ses instincts de calviniste. L'auteur embarrassé par le soin de sa fortune, engagée par son père lors du siège de Jamets, s'était peu à peu retiré du monde, et peut-être pensait-il expier par les traits de satire qu'il répandit dans ce poème contre les prélats et le clergé catholique, les allures un peu vives de sa jeunesse poétique. Le dernier ouvrage de Schelandre lui donne d'ailleurs une ressemblance singulière avec d'Aubigné, en ce qu'il fut publié, comme l'avaient été *Les Tragiques*, sans l'aveu de l'auteur et par un domestique de sa maison.

Je n'ai rencontré d'autre exemplaire de la première édition de *Tyr et Sidon*, que celui que je possède et que j'ai acheté à la vente Bertin (n° 715 du catalogue) (1). Il existe

(1) Voici la description bibliographique de ce rare volume :

TYR et SIDON ou les funestes amours de Belcar et

à Paris à la Bibliothèque Impériale et à la Bibliothèque de l'Arsenal deux exemplaires de la seconde édition, plus complète que la première et précédée d'une préface en forme de dissertation par François Ogier, le contradicteur de Garasse.

Cette édition (Paris, 1628, Robert Estienne) a pour frontispice un portique d'ordre composite, dans les entre-colonnements duquel se voient les deux divinités tutélaires des deux villes : Vénus et Junon ; Junon, à

*Meliane, avec d'autres Mélanges Poétiques, par DANIEL D'ANCHÈRES, gentilhomme Verdunois. Paris, Jean Micard, in-12 de 196 pages, savoir : Titre; Dédicace à Jacques I^{er}, roi de la Grande-Bretagne; Pièces de vers au Roy et à la Roynne de la Grande-Bretagne; Stances au prince de Galles; Ode sur le voyage de Monsieur d'Anchères en Angleterre, signée Hodey; Sonnet du même sur la Tragédie de *Tyr et Sidon*; Stances à Monsieur d'Anchères sur ses *Mélanges poétiques*, signées Paul Ant. d'Agart; Réponse de l'auteur, Sonnet et Quatrain de l'auteur suivis de la devise PLUS D'ENCHÈRES ET PLUS VAUT; Argument de la tragédie; Quatrain d'Esprit Aubert; Abrégé des personnages; Entre-Parleurs : 28 p. non paginées; — TYR ET SIDON, tragédie : 96 pages; — *Mélanges poétiques* : 72 pages, pagination nouvelle.*

demi vêtue, la tête couronnée, tenant d'une main le sceptre et de l'autre entourant le col du paon traditionnel; Vénus, nue et tenant la pomme, et ayant à côté d'elle le cygne. Sur la frise sont inscrites ces deux devises, dont le lecteur fera facilement l'attribution aux deux déesses, d'une part: *Conjugio jungam stabili*, et de l'autre: *Me et vincula rupi*. Le fronton est terminé par deux rosaces sur lesquelles sont assis deux amours, l'un chastement vêtu d'une tunique et secouant son brandon, d'où s'échappe une multitude de flammèches; l'autre entièrement nu, les yeux bandés et s'appuyant négligemment sur sa torche; la pluie de flammèches qui sert de fond derrière le premier amour est ici remplacée par un semis de larmes. Entre les deux amours est un cœur enflammé dont la fumée se perd dans le filet d'encadrement. Ce frontispice symbolique se trouve ainsi partagé en deux sections consacrées exclusivement, celle de gauche à l'amour conjugal, celle de droite à l'amour libertin. Dans le cintre du porti-

que est placé le titre, ainsi conçu : *TYR et SIDON, tragi-comédie divisée en deux journées*. Paris, etc.

La préface d'Ogier (elle n'a pas moins de trente-deux pages), écrite en très-bon style, est un véritable manifeste; manifeste curieux, en ce que l'auteur y soulève avec infiniment d'esprit et d'habileté toutes les objections que nous avons vu produire il y a quelques années contre la poétique d'Aristote, particulièrement contre la règle des vingt-quatre heures. Il cite d'abord les ouvrages des anciens où cette règle se trouve violée, par exemple l'*Antigone* de Sophocle et l'*Heautontimorumenos* de Térence, et signale les invraisemblances choquantes et les anachronismes auxquels cette loi oblige les auteurs. Il raille ces éternels messagers arrivant toujours à propos pour raconter les choses qu'on ne peut faire voir, et dont le nombre est, dit-il, plus convenable à une hôtellerie qu'à une bonne tragédie. Il allègue en faveur du genre nouveau des tragi-comédies des raisons tirées de la différence



Vol. F



et
ur-
de
le,
cu-
vec
les
Il y
l'A-
des
ou-
ave
cle
si-
et
lige
ers
les
t le
une
llé-
agi-
nce

mais les deux princes sont respectivement faits prisonniers. Cette double action est représentée sur le théâtre en petites scènes coupées à la façon du *Götz de Berlichingen* de Goethe. En conséquence, Belcar, prince de Sidon, est conduit à Tyr, et Léonte, fils de Pharnabase, est mené à Sidon où Abdolonyme, à qui son grand âge rend la captivité de son fils doublement cruelle en ce qu'elle laisse son armée sans chef, se résout à le recevoir avec les plus grands honneurs, espérant obtenir par là de Pharnabase un meilleur traitement pour Belcar.

Léonte, prisonnier sur parole, se promène librement par la ville de Sidon en compagnie de Timadon, son aide de camp; il admire les édifices, les arsenaux, les magasins, et à force de tout admirer, finit par tomber éperdument amoureux de la femme d'un bourgeois sidonien, qu'il rencontre se rendant au bal avec sa belle-sœur. L'auteur a fait de ce bourgeois, nommé Zorote, un type excellent, chez qui l'odieux est habile-

ment balancé par le ridicule. Zorote, marié vieux à une jeune et belle femme, est pourvu de tous les vices que comportent son âge et sa position : il est avare, il est ivrogne, il est paillard, enfin il est jaloux. Il fait son entrée par une scène violente contre sa femme, qu'il veut empêcher d'aller au bal offert par la ville au royal captif. Philoline, restée seule, laisse bien voir que sa patience est à bout et qu'elle entend se venger de la brutalité de son mari :

*S'adresse donc à moi quelqu'homme qui me plaise,
Quelque beau cavalier plein d'amoureuse braise,
Et qu'il maudisse amour, s'il n'en revient content !
Zorote, ouvre ton front, ta ramure t'attend ;
Je te la planteray si profonde en la teste,
Qu'elle ne tombera qu'à la mort de la beste !*

Therside, sœur de Zorote, l'engage à user de plus de ménagements envers sa femme et le décide enfin de lui permettre d'aller au bal en sa compagnie. C'est en s'y rendant qu'elles font rencontre de Léonte, qui, frappé de la beauté de Philoline, lui fait

l'offre courtoise d'ouvrir avec elle le bal donné en son honneur. On devine ce qui s'ensuit : Philoline a trouvé son vengeur. De son côté, l'aide de camp Timadon pousse sa pointe contre Therside, et ses paroles cyniques parodient d'une façon fort comique les propos amoureux de son maître. « Elle est vieille, dit-il :

*Mais je me contien dray pour venir à mon but . . .
Puis elle est joviale, ayant le mot pour rire ,
Et moy je me fay fort de le savoir bien dire ;
Cela s'accorde bien. Naguère en devisant ,
Comme je l'amusay sur un conte plaisant ,
La folâtre qu'elle est, riant du bon courage ,
A pensé me cracher une dent au visage !*

Grâce au manège de l'aide de camp, Therside ne tarde pas à passer dans le parti des deux amants. Un peu d'argent leur a bientôt fait raison de l'eunuque Bagoas. Quant au vieil époux, voici le moyen ingénieux que Timadon imagine pour l'éloigner de la maison : le prince a dans sa suite un jeune page de jolie figure, ce page, adroitement cos-

tumé en femme, séduira Zorote et l'entraînera hors de la ville sous couleur de partie fine.

La scène où le page séduit Zorote est une de celles que l'éditeur conseille de retrancher sur les *théâtres de Société*. On concevrait difficilement aujourd'hui, que des comédiens de profession aient pu la débiter publiquement. L'auteur n'y a évité aucune des équivoques que la situation pouvait fournir. La crudité des plaisanteries, non point grossières, tout au contraire fort spirituelles, dont la scène est semée, ferait peut-être hésiter les acteurs même du Palais-Royal, si bien habitués pourtant à estomper les plus lourdes gravelures.

L'ivresse de Zorote, qui a mis à profit l'absence de sa femme pour se livrer à ses jolis penchans, favorise le succès du stratagème. Le page, pour attirer son attention, lui chante une chanson fort belle, qui, débutant sur le ton héroïque, descend de couplet en couplet, par une gradation adroite d'équivoques, jusqu'à la plus verte obscé-

nité. Le vieillard, émoustillé par ces provocations, se détermine à conduire la fille supposée à sa maison du faubourg. Toutefois, son erreur n'est pas longue : ses regards soupçonneux de jaloux et d'avare ont bientôt traversé le bandeau de mousseline appliqué sur ses yeux. Le monologue par lequel il rentre en scène après son illusion dissipée, et dans lequel il expose ses projets de vengeance, est trop beau pour que je n'en transcrive pas quelques vers :

*Qu'on me plante à mon scou des cornes sur le front,
Et que sans m'esouvoir je souffre un tel affront !
Qu'une troupe de gens, à ma suite accourue,
Marquent avec deux doigts ma teste par la rue !
Que mes propres voisins, de brocards ambigus
Facent rougir ma joue en parlant de cocus ;
Qu'à tous festins de ville un chacun me diffame ;
Que pour un étranger je nourrisse une femme ;
Qu'incertain des enfants engendrez dans mon lit,
Je les aye en horreur, bien que nets du délict ;
O que je suis trop fier et que j'ay tout mon age
Passé (chacun le scaît) avec trop de courage !*

.

Les uns veillent eux-mêmes aux femmes qu'ils pos-

(sèdent

(Animaux plus fâcheux que chèvres à garder),

Et ceux qui n'en ont point m'aymeroient mieux ayder

A labourer mon champ, m'y prestans leur semence,

Qu'à sarcler un chardon qui de naistre y commence.

J'ai donc tout mon refuge à mes deniers contans

Qu'ainsy ne soit ; desja j'ai dressé l'embuscade,

De six coupes-jarrêts, allongeurs d'estocquade

Léonte, c'en est fait, tout prince que vous estes,

Vous servirez d'exemple aux riblots déshonestes.

Nous trouverons après quelq' autre nouveau coup

Pour despatcher sans bruit la louve après le loup !

Deux soldats, LA DESBAUCHE, LA RUYNE, que l'auteur met en scène avec la réalité qu'on pouvait attendre d'un homme de guerre, tombent le poignard à la main sur Léonte au moment où il descend par la fenêtre du logis de sa maîtresse. Le discours du soldat obligé de se faire brigand, faute de paye, l'embuscade, la mort de Léonte, l'arrestation des coupables par le prévôt, enfin les lamentations d'Abdolonyme, qui ne prévoit que trop à quelles représailles cet

évènement l'expose de la part du fougueux Pharnabase, terminent la première journée.

Seconde journée. — Belcar, amené blessé à Tyr, a été confié par le roi aux soins de ses deux filles, Cassandre et Méliane. Chez l'une et chez l'autre, la pitié pour le captif, l'admiration pour le héros, ont triomphé du ressentiment naturel contre l'ennemi de la patrie. L'auteur, dans la composition du caractère des deux princesses, a fait une seconde fois preuve de son intelligence des oppositions : autant le courage de Belcar, sage et brave, est différent de l'intrépidité impétueuse de Léonte, autant l'amour de Méliane, douce et tendre, diffère de la passion concentrée, sombre et violente de Cassandre.

La rivalité des deux sœurs et la préférence de Belcar pour Méliane font tout l'intérêt et toute l'intrigue de cette seconde partie.

Tandis que Belcar s'abandonne à la double volupté de la convalescence et de l'a-

mour naissant, Timadon, messager de malheur, s'en vient apporter au roi la nouvelle de la mort de Léonte. Pharnabase n'hésite pas : Belcar payera pour Léonte. Le récit d'un ambassadeur envoyé par Abdolonyme pour expliquer au roi de Tyr les détails du meurtre et lui livrer Zorote est traité de fable par le fougueux prince. L'ambassadeur est éconduit ; Belcar mourra. Jeté au fond d'un cachot comme un criminel chargé de fers, il se livre, en attendant l'heure du supplice, aux plus mélancoliques regrets sur son bonheur d'un jour :

*Hélas ! il me souvient qu'avant nostre amitié
Je ressentis d'abord l'effet de ta pitié,
Quand ny l'objet public de la guerre obstinée,
Ny mon regard affreux, ma palour décharnée,
Ny l'odeur des onguents, l'air renclos et relant,
Ni la crainte d'un bruit par les bouches volant,
De moy, pauvre blessé, ne t'empêchaient l'approche ;
Soit lorsque le soleil allait monter en coche,
Soit alors que plus haut il partissait le jour,
Soit alors que dans l'onde il achevoit son tour,
Tu m'osais visiter, et d'un courtois langage*

*T'enquerir de mon mal en me donnant courage ;
Tantost tes doigts polis, faits d'yvoire visent,
Tastent l'accez fevreux en mon-pouls se mouvant,
Tantost sous le corail de ta bouche mignonne
Tu fais l'essay toy-mesme au crystal qu'on me donne,
.... Et tantost de tes mains si douillettes et blanches,
Obligéant l'appetit, les morceaux tu me tranches!*

Méliane cependant, qui a bien moins à cœur la vengeance paternelle que la vie de son prince, gagne, plus encore par sa grâce que par ses présents, le commandant de la forteresse. A la nuit venue, Belcar déguisé s'esquivera de son cachot, et un même navire portera les deux amants vers des rives fortunées. Almodice, gouvernante des deux princesses, femme d'ailleurs experte aux désordres du cœur, témoin ces vers :

*Notre peu de pouvoir notre devoir limite :
Car la femme la flamme en naturel imite ;
Dès que d'un pouce ou deux nous en avons tasté
Nous en voulons un pied (j'entends de liberté).*

Almodice donc a conduit la trame , mais dans le moment où elle-même se réjouit du

succès de son entreprise, un nouveau contre-temps la vient changer d'alliée en traîtresse.

Almodice a en effet élevé les deux princesses, et comme gouvernante sa tendresse est égale pour l'une et pour l'autre, mais elle a nourri Cassandre, et un faible de mère et de nourrice lui est resté au fond du cœur pour cette fille de son lait. A peine donc la douce Méliane a-t-elle gagné par ses roucoulements la vieille gouvernante à son parti, que Cassandre s'en vient faire éclater la tempête de son désespoir et de ses larmes : ses yeux, éveillés par l'amour et la jalousie, ne lui ont pas laissé ignorer l'intelligence de Belcar avec sa sœur, et elle serait près de se réjouir du supplice qui l'enlève à sa rivale, si son amour perdu n'était pas pour elle un pire malheur que sa vengeance trompée. En voyant sa fille chérie se vouer à tous les genres de mort, Almodice sent remuer ses entrailles de nourrice. Dans sa pensée, Méliane est bientôt sacrifiée. Elle se résout à substituer

l'aînée à la cadette, et quand Belcar, déjà hors de vue du port, s'en vient ivre d'amour chercher sa maîtresse, c'est Cassandre qui tombe à ses genoux. Devant cette belle éplorée, suppliante et doublement parée de ses charmes et de ses pleurs, qui lui offre naïvement sa virginité, Belcar en vrai héros demeure ferme comme un roc ; et pour assurer davantage sa fidélité, il saute par-dessus le bord dans la barque de sauvetage, et fuit à force de rames vers la plage tyrienne. Cassandre, se voyant méprisée, se perce le sein du poignard que le prince en s'élançant a laissé tomber sur le pont du navire, et se précipite à la mer.

Cependant Méliane , assise comme une autre Ariane sur le rocher, attend pendant toute la nuit le vaisseau qui doit la réunir à son amant. Le soleil levant lui fait voir une voile fuyant à l'horizon : persuadée alors de l'ingratitude de Belcar, elle s'abandonne, elle aussi, à la mer.

Les corps des deux sœurs abordent au même rivage, l'un cadavre, l'autre évanoui ;

celui de Méliane a été recueilli par des pêcheurs qui, la croyant morte, la déposent sur la grève, après l'avoir dépouillée de ses bijoux, riche butin. Cette petite scène se passe en pleine mer, dans un esquif, et l'on se demande comment les théâtres du xvii^e siècle devaient être machinés pour qu'un auteur annonçât sérieusement dans sa préface l'intention de faire représenter un drame aussi compliqué de décors et de changements à vue.

Méliane reprend ses sens et débite un monologue fort attendrissant sur l'infidélité de Belcar : « Tu t'enfuis donc, dit-elle,

*Tu deslaisses, cruel ! celle qui pour te suivre
Deslaissoit librement sa natale maison,
Ses grandeurs, ses amis, et son père grison !
O mer !
Fay blanchir hautement les boliers de tes flots ;
D'un naufrage apparent fais peur aux matelots
(Je n'ose dire à luy, car il n'est pas croyable
Qu'il devienne peureux plustost que pilloyable !*

Le soupçon qu'elle a pu être trahie par

Almodice au profit de sa sœur entre peu à peu dans son esprit, et l'idée de son trompeur heureux avec sa rivale ajoute à sa torture. Quel n'est pas bientôt après son étonnement d'apercevoir le cadavre de Cassandre apporté par les flots !

Pharnabase, tout échauffé à la poursuite des fugitifs, arrive alors avec toute sa garde. Voyant Cassandre morte auprès de Méliane armée du poignard dont elle s'allait frapper, il ne doute pas, instruit qu'il est par les aveux d'Almodice, que Méliane n'ait par vengeance assassiné sa sœur. Méliane, d'un mot, pourrait prouver son innocence, mais Belcar, ingrat ou infidèle, n'est-il pas pour elle deux fois la mort ? Elle se résigne du même coup au silence et au supplice. Le discours qu'elle adresse au peuple avant de mourir fait pleurer le bourreau lui-même, et peut-être se verrait-elle obligée de l'encourager, lorsque Belcar arrivant se déclare à grands cris le seul coupable, et ordonne de surseoir à l'exécution. Les deux amants se livrent sur l'échafaud à

toutes sortes de tendresses et de tirades alambiquées. Cependant Pharnabase, désabusé par le récit d'Almodice, envoie en toute hâte un héraut porteur de la grâce de Méliane. — L'éloquence de Belcar fait le reste, Pharnabase, désormais convaincu qu'Abdolonyme est innocent du meurtre de Léonte, consent à unir Belcar à Méliane, et à joindre sur leurs têtes les deux couronnes de Tyr et de Sidon.

Quand à Zorote, ramené tout exprès pour le dénouement, il expire sous un calambour. Le roi ordonne qu'un même bûcher lui serve de lit nuptial avec Almodice ; sur quoi les archers :

*Vieillard, si, toy vivant, ta femme était trop belle,
Ne crains point que là bas un tel soin te martelle :
Tu ne deviendras pas cornu par celle-ci.*

Telle est cette tragédie, sans doute un peu diffuse, un peu trop compliquée d'incidents, de surprises, de malentendus. Je confesse que dans ma narration je n'ai pu suivre

exactement l'ordre établi par l'auteur, lequel se montre avant tout jaloux de la rigoureuse observation des temps, des heures et des minutes, et de faire succéder à peu près également dans toute l'étendue de ces deux journées les scènes de la double action de *Tyr et Sidon*. Il est permis de croire que l'effet d'une pareille combinaison sur le public d'aujourd'hui serait, sinon la fatigue, au moins l'étonnement. Cependant il ne faut pas oublier, en lisant ce poème, que Schelandre plaidait une cause, et qu'en se montrant si soigneux de faire alterner, pour ainsi dire, les deux décors, il prétendait prouver la possibilité de faire marcher régulièrement une même action en deux lieux différents. Au reste, ce qui produirait peut-être la fatigue à la représentation, en raison de nos habitudes actuelles, ne laisse pas d'être un agrément à la lecture. Les monologues amoureux de Léonte, de Belcar, de Méliane et de Cassandre, les scènes comiques du page et de Zorote font agréablement diversion à l'action politique et guerrière ;

de même que les petites scènes coupées de la bataille au premier acte, de la fuite en mer, le monologue du soldat chargé d'assassiner Léonte, le dialogue des pêcheurs dans la seconde journée, etc., coupent heureusement l'intrigue amoureuse. Les quelques fragments que j'ai cités ont déjà pu convaincre le lecteur du rare talent de poète que j'ai signalé chez Schelandre ; qu'on me permette encore de citer quelques vers du morceau capital de l'ouvrage : c'est le monologue d'Abdolonyme déplorant les malheurs de la dignité royale et la préférence d'Hephestion, qui l'a fait roi contre son désir :

*Depuis qu'un vieil amy du vainqueur Macedon,
Mit en mes simples mains le sceptre de Sidoñ,
Combien ay-je tasché d'ombrager mes contrées
Sous l'aïste de la paix, si longtemps desastrées ?
Paix, la fille du ciel, la mère des vertus,
Le juste couvesson des mutins abattus ;
Nourrie des bons arts, saint nœud de concordance,
Thresor de tout bonheur et corne d'abondance ;
Paix qui, peuplant la terre en despit de la mort,*

*Rend herboux et desert le charontide port ;
O Paix ! mon cher desir, qu'ay-je fait pour t'atteindre,
Et pour ce grand brasier dans mon terroir esteindre ?
Qu'ay-je fait pour changer nos douleurs en soulas,
Nos corselets en socs, en faux nos coutelas !*

.....
.....
*Mais le plus vain desir dont s'abusent tant d'hommes
C'est dans l'ambition des grandeurs où nous sommes,
Bois geznez de soucis, qui parmi nos honneurs
Sommes toujours en butte aux chagrins et frayeurs.
O cent fois plus heureux ceux qui passent leurs aages
A guider un troupeau sur l'esmail des herbages !
Si leur sceptre n'est d'or, mais de fresne esbranché ;
Si leur corps n'est de pourpre, adus de toille caché ;
Si pour mets plus esquis ils ont leur pannetière,
Leur hute pour palais, la paille pour litière,
Pour leur suite un matin ; si leur nom n'est cogneu
Qu'en un chetif hamenu dont leur tige est veuu,
Aussi sont-ils exempts de la mordante envie ;
Leur ame en bas estat est d'honneur assouvie ;
Ils dorment en repos, sans crainte et sans soupçons ;
On n'espionne pas leurs humeurs et façons ;
Ils n'ont à contenter tant d'avides sangsues
Qui briguent dans les cours des pensions indues ;
Ils sont pleiges d'eux seuls, et ne sont obligés*

*De répondre en autrui du droit des mal jugez ;
Ils n'ont soin de mesfaits dont ils ne sont pas cause ;
Le fardeau d'un état sur leur dos ne fait pause ;
Ils ne sont appelez , par blâmes différens
Si paisibles, couards ; si justiciers, tyrans.*

Schelandre, né sur la limite du xvii^e siècle, appartient néanmoins, comme poète, au xvi^e ; par là, il se rapproche encore de d'Aubigné, et cette rencontre avec le seul poète vraiment de génie que jusqu'ici la réforme ait donné à la France lui est glorieuse. Elle trouve d'ailleurs son explication dans la similitude de condition. Soldats l'un et l'autre, vivant loin de la cour et souvent loin de Paris, ils ne furent poètes qu'à leurs heures et ne se mêlèrent qu'à distance au mouvement littéraire de leur époque. Bien que mort à peu près vers le même temps que d'Aubigné ; avec une différence d'âge de plus de trente années, Schelandre lui survécut du moins à Paris, puisque c'est peu de temps après la mort de Henri IV que le grand poète calviniste quitta la France

pour aller se fixer à Genève. Nous avons vu que, sur la fin de sa carrière, il se rendit aux réformes de Malherbe, lorsqu'il en eut probablement compris le sens, et le poème de la *Pénitence de Saint Pierre* serait le monument de cette conversion. Toutefois, par ce qui nous reste de ses poésies détachées, par le poème dramatique que je viens d'analyser, et qui est le plus considérable de ses ouvrages, il demeure bien réellement l'élève de Ronsard et de Du Bartas, le contemporain de D'Aubigné, de Théophile et de Mathurin Régnier. Il est impossible de méconnaître en lui le poète du xvi^e siècle à la plénitude de son vers, dru et corsé parfois jusqu'à la rudesse et à l'obscurité, comme aussi à la recherche, que j'ai déjà signalée, du pittoresque dans l'image et du frappant dans la pensée. J'ajoute aux exemples que j'en ai déjà donnés le passage suivant, où la nourrice Almodice, dévoilant au roi son stratagème, décrit le départ du vaisseau qui emporte Belcar abusé avec Cassandre :

*Il semble qu'au partir chaque élément nous rie.
Nous avions levé l'ancre, et nos voiles tendus
Sont d'un vent à souhait ronds et fermes rendus ;
La terre, au branlement dont l'onde nous balance,
Semble nous dire adieu, faisant la reverence ;
L'eau se fend sous la proue, et d'azur et de blanc
Fait des rideaux plissex à l'un et l'autre flanc.*

Enfin pour terminer comme j'ai débuté,
je citerai le *Sonnet aux poètes de ce temps*,
imprimé à la dernière page du volume, et
qui ne me paraît pas moins beau que celui
que j'ai transcrit en commençant :

*Beaux esprits de ce temps, qui ravissez les cœurs
Par des pointes en l'air, des subtiles pensées,
Vos paroles de prose, en bon ordre agencées,
Me font rendre à vos pieds : vous estes mes vainqueurs.*

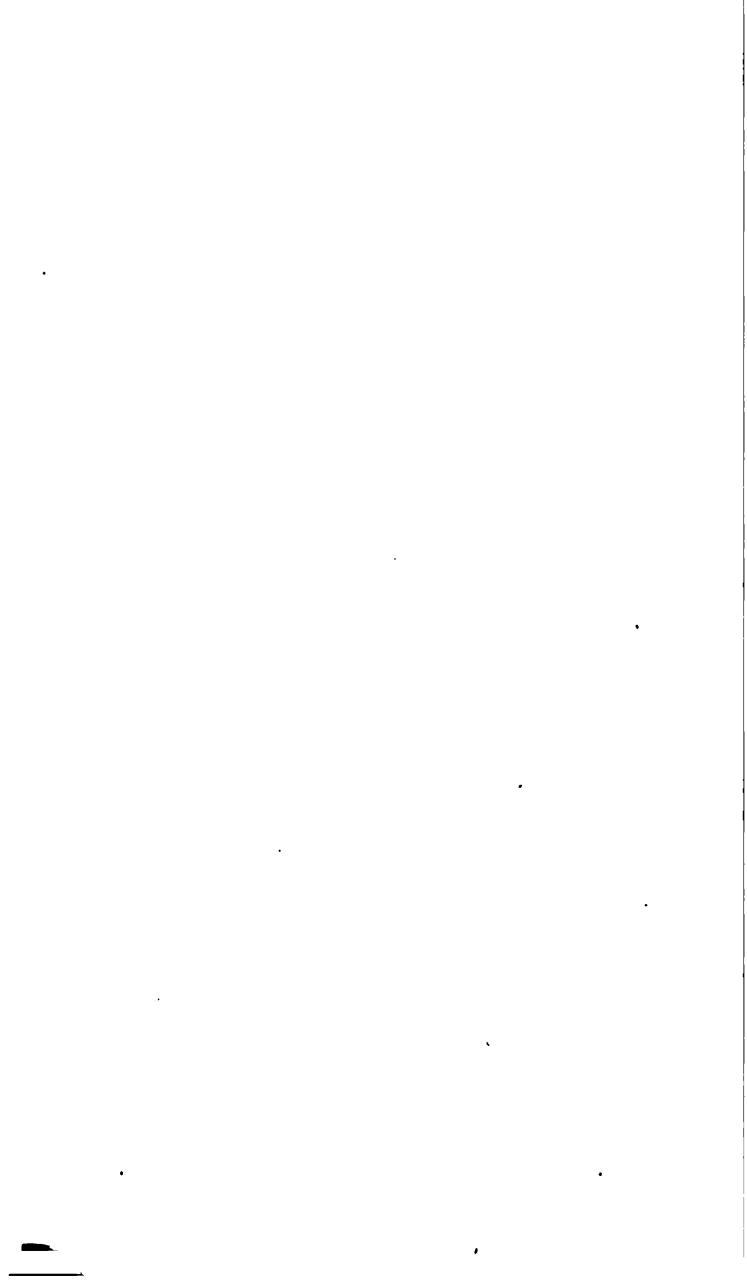
*Car moy je ne suis plus courtisan des neuf sœurs ;
Des faveurs que j'en ay les modes sont passées :
Peut-estre, toutesfois, qu'aux asmes bien sensées
Ma rudesse vaut bien vos modernes douceurs.*

*J'ay quelques mots grossiers, quelques rymes peu riches .
Mais jamais grand terroir ne se trouva sans friches :
Je vois clocher Virgile , Homère sommeiller.*

*Chaqu'un fait ce qu'il peut, en vers comme à la dance;
Mais, le bal estant long, il faut tant travailler
Que les meilleurs danceurs y sortent de cadence.*

Jean de Schelandre mourut en 1635, âgé par conséquent d'environ cinquante ans, dans son château de Saumazènes, des suites des blessures qu'il avait reçues en Allemagne pendant la retraite du cardinal de La Valette. Le peu de faits que Colletet ajoute à sa biographie m'ont paru présenter peu d'intérêt; on les trouvera d'ailleurs dans le manuscrit.

GAYETEZ.



Stances en faveur d'une barbe blanche.

*Belle dont les attraits et les traits de rigueur
Sont et le Paradis et l'Enfer de mon ame,
Puis que de vostre autel vous repoussez mon cœur,
Pourquoy l'espritez-vous d'une si sainte flame ?*

*Las ! pour estre vieillard, ie ne suis point usé,
Si ie suis dur et froid comme l'œil le presume,
Le marbre dure plus que le plastre incisé
Le fer tient sa chaleur où le bois se consume.*

*Il n'est rien plus constant que l'amour du vieillard,
Comme rien si leger que l'ardeur de ieunesse ;
Plus un homme est rassis plus vivement il ard
Bien que discrettement il couvre sa destresse.*

*Il parle d'un vieil tronc qui de fleurs est couvert,
Et non d'un arbre creux qui n'a rien que l'escorce ;
Il parle d'un lis blanc, né sur un tige vert,
Non d'un willet blaffard deffailant de sa force.*

*Croyez doncque pluslost la raison que vos yeux,
Ne prenez point le blanc pour deffaut de nature ,
Si mes cheveux le sont ils n'en valent que mieux,
Jamais teste de sot ne prist telle teinture.*

*Si i'ay la neige au poil, vous l'avez sur la peau,
C'est loyalle couleur, c'est un teint sans reproche,
C'est argent affiné dans l'amoureux fourneau ;
Vostre perruque est d'or, sa valeur en approche.*

*Sçachez que ma blancheur vient de vostre clarté
Comme Phœbus la preste à sa sœur qu'il avise,
Car depuis que sur moy vos rayons ont porté
Dans la nuit de mes maux mon jayet se desguise.*

*Face le ciel un iour que conjoincts de plus près
Vous iugiez la candeur de mon amour fidele,
Que mon cœur opposé soit miroir de vos rais
Et qu'en eclypse heureux mon aage renouvelle.*

A un degenerant.

*L'arche qui dans le cadre encoffra l'univers
N'avait chiens, ny chevaux qu'une couple seconde,
D'où tant sont descendus qui fourmillent au monde
En forme, en poil, en taille, en naturel divers!*

*Les limiers ergotez persecuteurs des cerfs,
Tous les levriers harpez dont la Champagne abonde,
Les barbets Hollandois demi-bourgeois de l'onde,
Et les dogues Bretons qu'on attache de fers.*

*Les bidets evilleux, les roussins d'Allemagne;
Les grands coursiers de Naples, et les geneets d'Espagne
Ne ressemblent pas tous à leurs peres plus vieux :*

*Le ciel ou le terroir toute Nature change,
Mais, Lourdin, c'est en pis (par un malheur estrange)
En cest aage dernier trop plus souvent que mieux.*

A Monsieur de Chaumarets , pour un Rousseau.

*Le lièvre d'un détour fait le chien qu'il evante,
L'allouette qui voit l'Hobreaux passager
En terre se tapit prévoyant le danger,
L'agneau congnoist le loup, de sa voix s'espouvante.*

*Mais le seul animal qui de raison se vante
Se va dans son malheur de soy-mesme plonger,
Et ne discerne point l'amy de l'estranger,
S'il n'encourt le peril d'une espreuve spacante.*

*Comment l'eussé-je pris pour un amy parfait,
O brave Chaumarets sans l'essay que i'ay fait,
Et ce pucels barbare, une peste de ville?*

*Car bien qu'à le sentir, à le voir, à l'ouïr,
Il n'ait marque sur luy qui ne soit à fuir,
Je n'avoÿ le nez, l'œil, ny l'oreille subtile.*

A une belle Dame qui demandoit des vers bien
courts et bien troussés.

*Madame il est vray, ie l'advotte,
Que ce mien escrit qui vous loüe
Par sa longueur est ennuyeux :
Mais ne sçachant pas d'aventure
Mon devoir ny vostre nature,
J'ai failly, croyant faire mieux.*

*Une trop longue poésie
De prime abord vous rassasie,
C'est assez puisque ie le sçay :
Sans tant d'embaras de langage,
Vous aymeriez mieux un ouvrage
Qui fut bien court et bien troussé.*

*Pour le troussé ie m'en excuse,
A trousser point ie ne m'amuse,
C'est la le faict d'un cousturier,
Au besoin (garde le cordage)*

4

*Je me plairoy bien davantage
A destrousser un voiturier.*

*Vray que pourmenant femme en trousse
Je suis sot si ie ne la trousse
Si elle le veut et le vaut :
Je sçay qu'une chose troussée,
Veut dire estre bien compassée
Sans prolixité ni deffaut.*

*Exceptez rebras de tripiere
Panneaux de vieilles lavandières,
Barbe d'un prince courroucé,
Housses d'emprunt ou de loilage,
Et ce désespéré langage
Quand on dit : cest homme est troussé.*

*Oreilles de mule qu'on frotte,
Queue de cheval en temps de crotte,
Pendant de chemise à foireux,
Et d'un valet trousse pignole ;
De ce que ie trousse en ce roole
Tout en est sale et dangereux.*

*Quand est du court, je vous avise
Que s'ay le court en ma devise ;
A court chemin long desioinner,*

*A bon cuisinier courtes sauces,
A grand pourpoint courtes les chausses.
A courte messe long disner.*

*De court cheval très bon usage,
Courte folie à l'homme sage,
A bonne charge courts bastons,
A bon piqueur courte estviere,
A bon tireur courte visiere,
A bon brelandier courts testons.*

*A bon escrimeur courte lame,
En courte stature bonn'ame,
Courte visite à bon plaideur,
A courtes dents bonne maschoire,
Grand iugement courte memoire,
A court boüillon grande saveur.*

*Court amour à grand courtisane,
Court salut à glorieux asne,
Courte demeure à bon morceau,
A gras terroir courte charvüe.
A bonne oreille courte veüe,
Courte la vie à bon pourceü.*

*A beau cheval courte testiere.
A long poitral courte croupiere.*

De grand seigneur courts amitiés :
Courte queue à meilleurs pomme
Courte leçon de sçavant homme,
Courte chausseure à joli pié.

Courte cotte à greve bien faite,
Courte bouche à beauté parfaite,
Courte mesure à gros marchand,
Courte farine à bonne tourte,
A bon forçat eschine courte,
A courte chanson joly chant.

A bon baladin courte pance,
A roide jousté courte lance,
A belle femme court talon,
Droque de prix en courte boîte,
Ouvrage court de bon poëte,
A cher drap court eschantillon.

Tous passe-temps qui nous recreent,
S'ils sont beaux, et s'ils nous agreent
Ne nous sont jamais que trop courts
En fin (Ne fussent que les ongles)
Toutes choses laides sont longues,
Courtes sont les belles toujours.

Exceptez-moi les courtes joyes,
Court nez punais, courtes monnoyes,

Court credit d'un nouvel impost,
Court bras en table mal servie,
Puis courte haleine, courts vis,
Et courtes robes de Prevost.

A une belle Damoiselle.

*Une sale vilaine, espouvantail d'amour
Qui a le nez camard, la salive gluante,
Les dents noirs, esbrechez, et l'haleine puante,
Le visage crasseux et ridé tout autour ;*

*Qui d'un hideux aspect faict obscurcir le jour ;
Qui empeste les airs d'une aisselle puante ,
Qui a d'une couleur en cent taches nuante
Une robe à lambeaux pour son plus bel atour ;*

*M'ose bien nommer sot, mal apris chez les dames,
Qui ne la baisay point comme les autres femmes,
Craignant qu'à cœur levé ma gorge s'en allast.*

*Allez, ma mie, allez, ne faites point la fiere,
J'aymeray mieux qu'au nez, vous baiser au derriere,
Si je ne redoutoy que le feu m'y bruslast.*

Sur sa robe d'honneur.

*Laide guenon qui me traverse ,
Tu es d'une humeur si perverse
Qu'on ne te saurait corriger ;
Ma plume aussi je ne manie
Pour amender la felonnie :
Mais seulement pour me venger.*

*Comme la personne est puante
A tout le monde qui te hante
Je feray ton renom puir,
Je te veux si bien entreprendre
Que de despit tu l'irois pendre
Si tu ne craignois m'ejourr.*

*Pour aujourd'huy je ne desrobe
Que le seul subject de ta robe,
(Par l'escorce on cognoist le bois)
Car le dessous est tant infame
Qu'on ne saurait sans rendre l'ame
Y mettre seulement les doigts.*

*De bien deschiffrer ton visage
Veu l'importance de l'ouvrage,
J'ay subject de m'en excuser,
De ton ail la seule escarlatte
Qui parmi la chassie esclatte
Me pourroit trop bien amuser.*

*J'auroy sur ton crin plein de lentes,
De teigne et de crasses relantes
Du travail pour plus de six jours,
Et sur ta narine turquette
J'auray (s'il faut que j'en caquette)
Pour plus de six mois de discours.*

*Au four de ta gueule chançrée,
Aux charbons qui sont à l'entrée
Et en la paisle du dedans
(Paisle qui lorsqu'elle s'aiguise
En dard venimeux se desguise)
J'emploiroy bien quantité d'ans.*

*C'est l'œuvre aussi d'un plus fort maistre,
Ma plume s'engluroit peut-être
Passant les baves du montan,
Il faut d'un bon peintre la peine
Non moins qu'aux attraites d'une Heloïse
A la terreur d'une Atecton.*

*Je prendray selon ma portée
Ceste robe en son temps portée
Parmy tant d'estats differents,
Robe qui fut en divers aages
Applicable à plusieurs usages
Utile à petits et à grands.*

*Robe, très-digne couverture
D'une si belle creature,
Ange tombé de Paradis,
Robe qui es par excellence
Le meilleur et la quintessence
De six reliques de jadis.*

*L'un des pans de belle estamine
Fut arraché à Proserpine
Par le grand vainqueur des Enfers,
Il le serra, comme en mémoire
D'avoir forcé la porte noire
Delivrant son ami des fers.*

*L'autre pan fut du fine sarge
Et vient d'une robe fort large
D'un Carme au Convent de Paris,
Qui fit ce don à ta grand'mère,
Lorsqu'elle estoit jeune commere
Quand ses deniers furent taris.*

*Premier en jaune elle fut teinte,
Puis quand sa splendeur fut esteinte
Le verd gay la fit rajouvir,
De verte elle fut feuille-morte,
Et ne changea point ceste sorte
Qu'ayant vu sa dame finir.*

*Quand on brusla pour sorselage
Ceste grand'mere en son vieil aage
Ta mere au bourreau l'acheta,
Et lui donnant teinture noire
Ainsi qu'un vestement de gloire
Aux grandes festes la porta.*

*Elle s'en servit mainte année
Après l'avoir bien retournée,
En la deschargeant de son lard,
Puis en se mourant de verole
Disant sa dorniere parole
Te donna ce meuble à ta part.*

*Mais las ! elle estoit tant usée
Qu'apres l'avoir bien avisée
Tu n'en peys rien mettre à profits,
Qu'une largeur qui est pendante
Joignant la piece precedante
A l'habillement que tu fis.*

Doncque, pour achever le reste,
Du bas de la robe si leste
Tu rencontras un devantier,
Qui à ta sœur, en sa jeunesse,
Avant qu'on la jugeast ladresse
N'avoit servi qu'un an entier.

Ce devantier prist origine
D'un cottillon de ta voisine
Qui fut de damas sale-gris,
Sa sœur le recout pour salaire
De luy avoir aydés à faire
Mourir de poison trois maris.

Tu pris, pour le corset en faire,
Un pourpoint venant de ton père,
De velours bien ras et tordu,
Lequel, avec d'autre bagage
Luy estoit escheu en partage
A ce vol dont il fut pendu.

Tandis que tu gisois malade
Au fond de l'hospital maussade,
Le rideau d'un lit s'esgara,
Et bien qu'aux carfours de la ville
Tu en eus la danse gentille
Le tarrecin te demeura.

*C'estoit d'un vieux camelot jeune ,
Tu en as fait noircir une aune
Pour couvrir de manches tes bras ;
Mais tous ces morceaux admirables
Sont maintenant du tout semblables
Tant ils sont également gras.*

*Un demy-doigt suivant d'ordure
Leur fait si propre couverture
Que tout semble estre d'un chanteur,
Belle est ceste estoffe incogneuë
Dont la couleur trompe la vouë
(Si tout ce qui est rare est beau).*

*Or advint que nostre pucelle
Obtint l'estat de Damoiselle
Pour sa race et pour sa valeur,
Il fallut quand et la coiffure
D'un fonds si riche la parure
Bigarrer de quelque couleur.*

*Elle y mit petites et grandes
A bastons rompus maintes bandes
D'un taffetas autrefois bleu,
Tiré des gregues surannées
Qu'un Souyase lui avoit données
Pour avoir amorti son feu.*

*Mais (c'est en quoy plus je l'admire)
A tous offices qu'on peut dire
Ce seul habillement lui sert,
Ceste robe au jardin plantée
Rend la colombe espouventée
Et salue le grain decouvert.*

*Elle sert de sas à farine,
Elle duit fort à la cuisine
Pour essayer plats et dressoir ;
Au matin pour oster les crottes
Des bas, des souliers et des bottes
Il n'est pas de meilleur frotoir.*

*A table elle en torche sa bouche,
A son besoin elle s'en mouche,
Cueille la cire de ses yeux,
Voire en fait, je croy, d'ordinaire
Ce qu'un papier sale deust faire
Dans le cabinet odieux.*

*Robe à la mort et à la vie,
Robe de beau temps et de pluye,
Robe de soir et de matin,
Robe de juin et de decembre,
Robe de visite et de chambre,
Robe de ducil et de festin.*

Robe de couleur de Prothée
Je ne l'ay point assez changée
Mes versets sont trop tost conclus,
Car, robe unique en ton espèce
Tu n'as pertuis, lache, ny pièce
Qui seule n'en mérite plus.

Mais, robe sage de vicillesse,
La muse Megere me laisse
S'ennuyant de ceste action,
Donc, robe miracle en nature
Le present au bon cœur mesure
Et le fait à l'intention.

Sur une barbe de haute fustaye.

*Quand je voy ce poil copieux
Dont le teint n'est moins odieux
Que la façon est mal-seante,
Je pense aux papiers superflus
Qui sont laissez pour torcheculs
Pres d'une latrine puante.*

*J'ay peur quand j'avise de loïn
Ce mal-troussé botteau de foin
Sur une beuvante moustache,
Car c'est vray gibier à bourreau
Qu'une perruque de corbeau
Soubs un menton de poil de vache.*

*Dieu demi blond au poil doré,
Dedans Epidaure adoré,
Et quiconque a le roux semblable,
Mon vers ne touche point à vous,
Je parle d'un sombre et fin roux ;
Roux plus rottable que pendable.*

*Parcil est le roux emprunté
D'une italienne beauté
Baignant ses cheveux en lessivre,
C'est ce roux que j'abhorre plus,
Le vostre est de couleur d'escus,
L'autre d'un faux teston de cuivre.*

*Doncques ne vous offencez pas
Je parle d'un traistre Judas
Plus fier qu'un Turc ou qu'un Alarbe,
Affin qu'on se garde de luy
Je veux deschiffrer aujourd'huy
Son estrange et barbare barbe.*

*Il a d'autres marques vraiment
Qui le font cognoistre aysement,
Jamais rousseau ne fut sans tare,
Son ail de chat, son maistre nez,
Ses doigts crochus, ses pieds tournez,
Mais dessus tout sa barbe est rare.*

*Barbe retraicte l'espions
Barbe garenne à morpions,
Barbe qui sert de bavurette,
Barbe qui croist aupres du pot,
Barbe qui trompe le Prevost
Logeant un voleur en cachette.*

*Barbe que le Bouquin Faunus
Et tous les Satyres cornus
Portent pour signal de prudence :
Barbe qui pourroit bien fournir
Bourre et crin pour entretenir
Les selliers et tailleurs en France.*

*Barbe qui est laide si fort
Que chacun la prend à l'abord
Pour fausse barbe en vraye teste,
Mais la reconnoissant de pres
On la peut bien nommer apres
Vray poil pour une fausse beste.*

*Barbe, dont l'espece largeur
Tient au plus fort de la chaleur
Tout un pais à la friscade ;
Barbe, où comme au cheval de bois
On pourroit loger quelquefois
Un regiment en embuscade.*

*Barbe, où le barbier n'a que voir,
Barbe où jamais ne fut raspir
Ny jamais forse embesoignée,
Non plus qu'à ces bois anciens*

*Consacrez aux Dieux des Payens,
Puceaux de sarpe et de coignée.*

*Barbe de crin emmoncelé,
Barbe où le peigne dentelé
N'entre ni feste ni dimanche,
Sinon celui des Alemans,
C'est l'instrument des instruments
Qui tient au moule de la manche.*

*Barbe, dont ne viendrait à bout
Un faucheur, pour razer le tout,
En trois cents soixante corvees,
Barbe à l'épreuve du bouillon,
De la friture d'un poisson
Et de six verolles couvées.*

*Combien telle barbe tuy sert
Quand, trop legerement couvert
Le froid en son dormir le trouble !
Car l'estendant jusqu'aux genoux
Elle tient la chaleur dessous
Comme une cateloigne double.*

*Ce devantreau va conservant
De sa casaque le devant*

*De continuelles goustieres,
Et n'use notre biberon,
En la faveur de ce plastron,
Qu'un devant pour quatre derrieres.*

*Que ce barbe-sale est heureux
Quand il gaigne entre les honteux
Le premier rang de quelque nopee
Où venu sans estre semonds
Il emplit l'air de faux sermons
Et de bon vin sa pause grosse.*

*Puis serre en barbe, le galland,
Des reliquats en s'en allant
Autant que dans quatorze linges,
Si que de ce poil mesnager
Il en fait un gardemanger
Inepuizable à quatre singes.*

*Sa femme, un jour le harcelant,
Pour le voir yvre chancelant
Luy donna si belle jouée
Qu'elle en fit sortir, ce dit-on,
De la fourchette du menton,
Une souris et sa niée.*

*Une autre fois, j'en suis témoin,
Comme on lui eust frotté le groin
De cent gourmades Miltoniques
Pour le sujet d'un larrecin,
Il évada de ce festin,
Mais ce fut en passant les picques.*

*Lors baissant le nez, a travers
Cent levriers et cailloux divers
Volants sur luy dru comme pluye,
Il trouva sa barbe en marchant
Qui luy fit prendre trespuchant
Un masque d'une tartre à truye.*

*Barbe, tu ressembles en fin
Sous un nez de cramoizi fin
Entuminé à la moderne,
D'un grand pannache renversé,
Où pour enseigne est enchassé
Un rubis, mais c'est de laverne.*

*Barbe de bouc je te suppli,
Si ce discours n'est accompli,
Pense que j'ay autre besongne.
Je me contente d'avoir fait*

*Comme un modèle de pourtrait
Pour peindre la chienne de tronque.*

*Sans plus j'adverty le bourreau
Qu'il n'achette point de cordeau
Quand il sera prest à te pendre,
De ta barbe il fera ton las,
Car aussi bien ne voux tu pas
Le carôlus qu'il faut despendre.*

FIN.

INDEX

Des noms propres cités dans la Notice sur
Schelandre.

- | | |
|---|---|
| <p>AGART (Paul-Ant. d'), p. 17.</p> <p>ANCHÈRES (Daniel d'), p. 9, 17 ; <i>Voyez</i> SCHELANDRE (Jean de).</p> <p>ARISTOTE, p. 49.</p> <p>ATHANASE (Le Père), p. 44.</p> <p>AUBERT (Esprit), p. 47.</p> <p>AUBIGNÉ (Agrippa d'), p. 4, 5, 7, 16, 39, 40.</p> <p>BARTAS (Du), p. 3, 6, 7, 40.</p> <p>BERTIN (vente), p. 46.</p> <p>BOILEAU-DESPRÉAUX, p. 8.</p> <p>BOUFFLERS, p. 3.</p> <p>CHAUMARETS (de), p. 48.</p> <p>COLLETET (Guillaume), p. 3, 5, 6, 7, 10, 12, 13, 14, 15, 42.</p> <p>DUPERRIER, p. 9.</p> <p>ESTIENNE (Robert), p. 17.</p> <p>GALLES (Prince de), p. 17.</p> <p>GARASSE, p. 47.</p> <p>HENRI IV, p. 39.</p> | <p>HODEY, p. 17.</p> <p>JACQUES I^{er}, p. 14, 15, 17.</p> <p>LA MARK (maison de), p. 4.</p> <p>LESCANDRE, p. 9 ; <i>Voyez</i> SCHELANDRE (Jean de).</p> <p>MALHERBE, p. 6, 7, 8, 9, 15, 40.</p> <p>MICARD (Jean), p. 9, 47.</p> <p>MONTAUT (Ange de), p. 10, 11.</p> <p>MOTIN, p. 12.</p> <p>OGIER (François), p. 17, 19.</p> <p>PAUL (saint), p. 14.</p> <p>RACAN, p. 3, 7.</p> <p>REGNIER (Mathurin), p. 40.</p> <p>RONSARD, p. 3, 6, 7, 8, 14, 40.</p> <p>SAINT-AMAND, p. 7, 12.</p> <p>SCUDERY, p. 5.</p> <p>SCHELANDRE, p. 4.</p> <p>SCHELANDRE (Jean de), p. 1 à 42.</p> <p>SEGRAIS, p. 7.</p> |
|---|---|

102

SOPHOCLE, p. 49.	VIAU (Théophile de), p. 7,
STUART (maison de), p. 14.	40.
TERENCE, p. 49.	VIENNET, p. 5.
TURENNE, p. 5.	VIGNY (Alfred de), p. 5.
VALETTE (cardinal de La),	VOITURE, p. 7.
p. 42.	

TABLE.

	Pages.
Préface.	4
Notice sur Jean de SCHELANDRE.	3
GAYETEZ.	43
Index.	71

531057

17^e p

NOTICE

SUR

JEAN DE SCHELANDRE

POÈTE VERDUNOIS

(1585 - 1655)

Par CHARLES ASSELINEAU

2^e ÉDITION

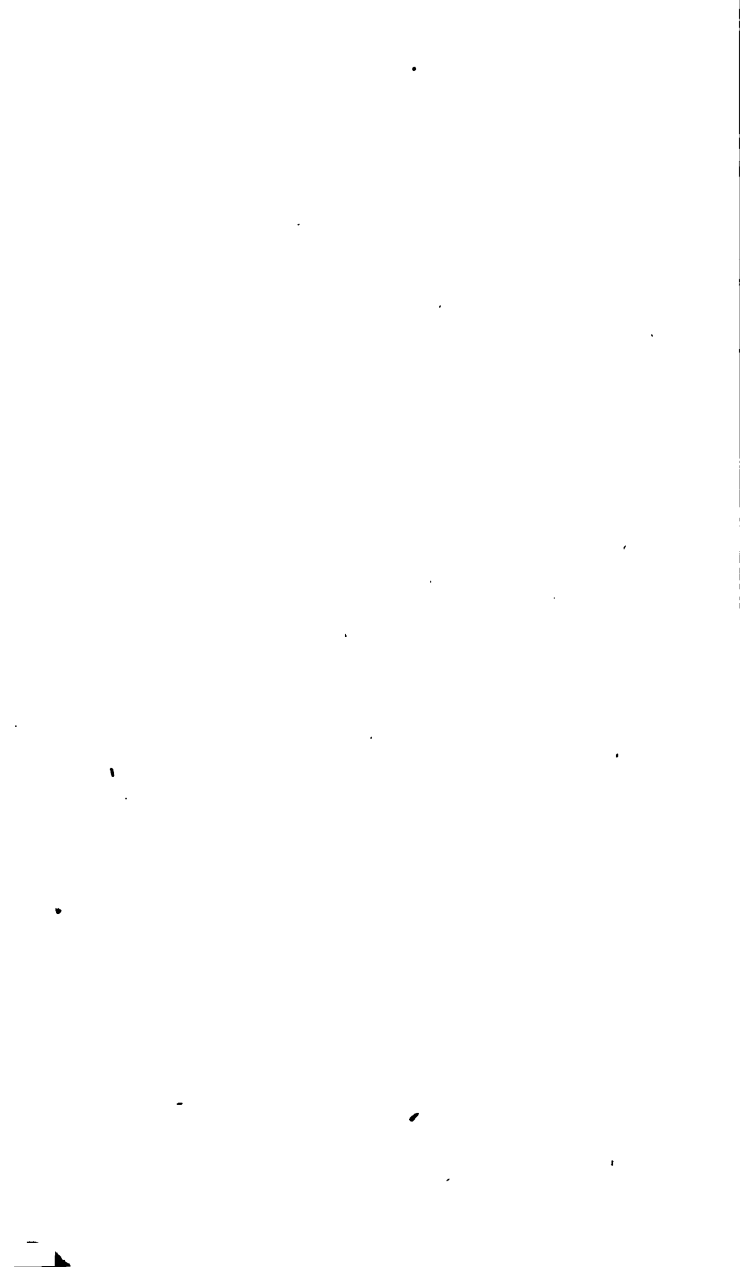
Suivie de *Poésies* réimprimées pour la première fois
d'après l'édition unique de 1608.



ALENÇON.

1856.







En vente à Alençon

**Chez POULET-MALASSIS et DE BROISE,
LIBRAIRES-ÉDITEURS.**

**HISTOIRE DU SONNET EN FRANCE POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA POÉSIE FRANÇAISE, par Ch. Asselineau, in-8°.**
— Tiré à 450 Exemplaires : 65 sur papier vergé ;
65 sur papier vélin ; 20 sur papier de Hollande.

Les Exemplaires sur papier vergé et sur papier
vélin. 5 fr. 50

**LE COMTE GASTON DE RAOUSSET-BOULBON, sa vie et
ses aventures, d'après ses papiers et sa correspon-
dance, par Henri de La Madeline, in-12, sur papier
collé 2 fr.**

On a tiré 40 exemplaires de ce livre sur papier
vergé au prix de. 6 fr.

**ANDRÉ BOUILLE, ébéniste de Louis XIV, par Asselineau,
2^e édition, in-8°. — Tiré à 400 exemplaires,
presque épuisé. 4 fr.**

Pour paraître au mois d'octobre 1856 :

**LES OUBLIÉS ET LES DÉDAIGNÉS, portraits littéraires de
la fin du XVIII^e siècle, par Ch. Monselet.**

Linguet ; — Mercier ; — Grimod de la Reynière ; — Le
Cousin Jacques ; — Gorgy ; — Olympe de Gouges ; — La
Morency ; — Planchet-Valcour ; — Desforges ; — Bacu-
lard-d'Arnaud ; — Chevrier.

2 vol. in-12. 4 fr.

**Le tome premier des MÉMOIRES HISTORIQUES SUR ALEN-
ÇON ET SES SEIGNEURS, par Odolant-Desnos, réim-
primés avec beaucoup de notes et d'additions.**

L'ouvrage aura 5 volumes. — Prix de l'exem-
plaire sur papier collé. 24 fr.

Sur papier vergé. 55 fr.

